

1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la deuxième décennie du mois de septembre 2022, la croissance de la végétation se poursuit favorablement sur l'étendue du territoire national. Comparativement à la décennie précédente, les valeurs du NDVI se sont nettement améliorées dans les zones éco géographiques du bassin arachidier et sylvo-pastoral particulièrement dans les régions de Kaffrine, Kaolack, Fatick, Diourbel, Thiès, Matam et le département de Linguère. Cependant, elles restent faibles dans certaines zones des départements de Kébémér, Louga et Podor même si des améliorations sont notées (Figures 1a, 1b et 1c). Pour la même période, ces valeurs du NDVI sont similaires à celles de 2021 sur la moitié sud du pays mais plus élevées au nord (Figures 1d, 1e et 1f).

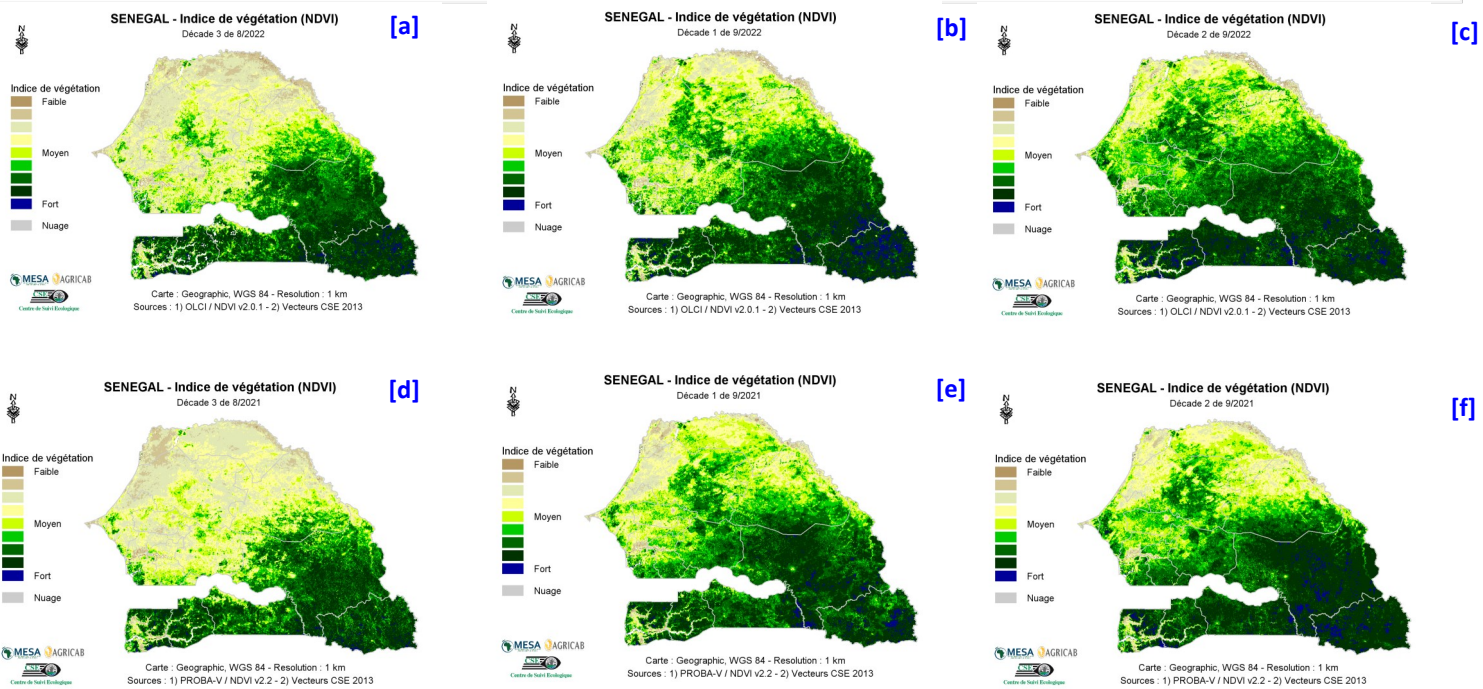


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la troisième décennie du mois d'août, (b) la première et (c) la deuxième décades du mois de septembre 2022 en comparaison avec les valeurs de l'année 2021 aux mêmes décades (d), (e) et (f), respectivement.

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI: Vegetation Condition Index)

L'analyse du Vegetation Condition Index (VCI) montre que les conditions de croissance de la végétation à la deuxième décennie du mois de septembre se sont nettement améliorées dans une bonne partie des zones agro sylvo pastorale du Ferlo, de la vallée du fleuve Sénégal et du bassin arachidier comparées à la décennie précédente. Cependant, elles restent défavorables dans certaines zones particulièrement le bassin arachidier au niveau des départements de Kaffrine, Maleme Hodar, Birkelane, Diourbel et de Kébémér ainsi que celui de Podor (la vallée du Fleuve Sénégal); même si les conditions de croissance se sont améliorées de manière significative dans ces zones (Figures 2a, 2b et 2c).

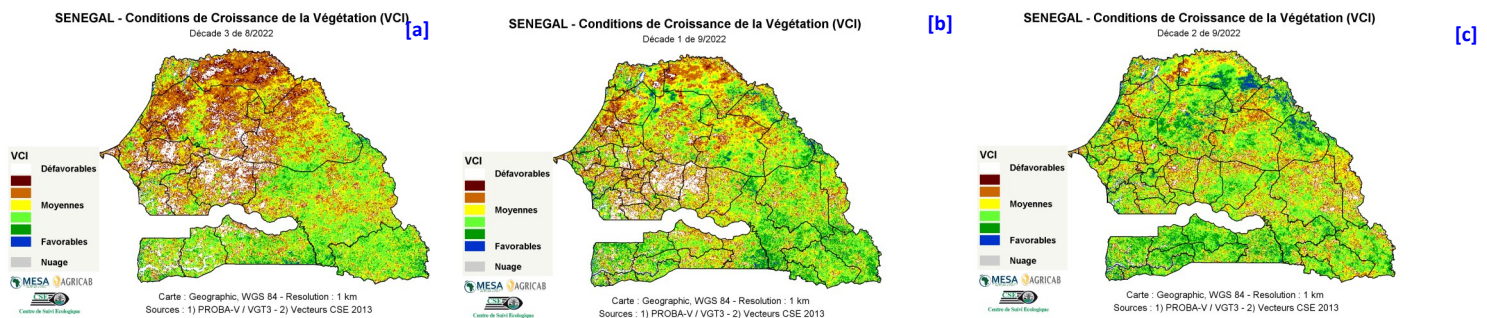


Figure 2 : Cartes du VCI de (a) la troisième décennie du mois d'août, (b) la première et (c) la deuxième décades du mois de septembre 2022